

COMMUNIQUE DE PRESSE POUR LE PROOF OF CONCEPT (POC) DE

LA SOLUTION TECHNOLOGIQUE DE L'E-ID

1. Introduction

Afin de permettre la généralisation de l'identité biométrique à toutes les personnes physiques au Togo, le Gouvernement de la République Togolaise a sollicité et a obtenu auprès de la Banque Mondiale, le financement du Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest au Togo (WURI-Togo).

Mis en vigueur depuis le 15 septembre 2020, il devra se clôturer le 30 juillet 2026 avec pour objectif de développement du projet (ODP) d'« augmenter le nombre de personnes en République Togolaise qui ont une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement qui facilite leur accès aux services ».

Le projet est parfaitement arrimé à l'ambition 1 de l'axe stratégique n°1 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à « offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous ».

L'opérationnalisation des interventions du projet nécessite la mise en place d'une plateforme technologique devant permettre l'enregistrement de masse de la population. A cet effet, dans le cadre du développement de la solution technologique de l'e-ID Togo, il est organisé un Proof of Concept (POC) de ladite solution technologique pour tester les fonctionnalités de la plateforme et les divers processus métiers.

Après réalisation du précédent POC exécuté avec brio du 20 Avril au 26 mai 2022 avec pour objectif 1000 personnes à inscrire sur l'ensemble du territoire togolais ; il est prévu un nouveau POC du 4 Octobre au 4 Novembre 2023 pour l'enregistrement d'au moins 2000 personnes.

2. Objectifs

Les objectifs de ce Proof of Concept de la plateforme technologique de l'e-ID Togo sont de :

- S'assurer de la capacité du FST à pouvoir déployer et configurer MOSIP ;
- Tester les fonctionnalités de base demandées par le Togo ;
- Tester les personnalisations apportées au système MOSIP pour le Togo ;
- Tester les processus métiers implémentés pour le TOGO ;
- Tester les enregistrements e-ID et la génération des NIU avec les options de sécurité nécessaires ;
- Tester le processus de validation des données biométriques et de la déduplication à travers l'ABIS ;
- Tester la conformité des QR Code ;
- Tester les kits biométriques et leur intégration au système MOSIP ;
- Tester les opérations en mode *online* et *offline* ;
- Tester l'autonomie des Kits d'enregistrement et des accessoires qui l'accompagnent ;
- Communiquer et sensibiliser les populations.

COMMUNIQUE DE PRESSE POUR LE PROOF OF CONCEPT (POC) DE

LA SOLUTION TECHNOLOGIQUE DE L'E-ID

a. Opérations de terrain

La démarche méthodologique est la suivante :

- Avant de se diriger vers les sites d'enregistrement dans chaque commune, l'équipe terrain aura des entretiens avec les responsables préfectoraux (préfets et maires) de l'administration territoriale sur les objectifs et la mobilisation des populations cibles à enregistrer.
- Il est à noter que les sites d'enregistrement sont sous la responsabilité des préfets, des maires et des chefs préfectoraux de l'éducation. Les responsables préfectoraux de l'administration territoriale (préfets et maires) et de l'éducation, les chefs traditionnels seront mis à contribution pour la mobilisation des populations.

Pour rappel, il est prévu l'enregistrement d'au moins 2000 personnes.

Enregistrement pour le POC e-ID

Sur chaque site d'enregistrement, il sera déployé 04 kits d'identification biométrique. Un kit est composé d'un ordinateur, d'un lecteur d'empreintes digitales, d'un capteur d'iris, d'une imprimante avec scanner. A ce matériel s'ajoutent des trépieds, des lumières et des tableaux blancs pour la prise de photos. Un cinquième kit biométrique servira de back-up.

Quatre équipes de travail seront constituées et chacune aura à sa disposition un kit d'identification biométrique pour capturer les données biométriques.

Chaque kit d'enregistrement sera opérationnalisé par 02 opérateurs d'enregistrement aidé d'1 agent d'appui sous la direction d'1 superviseur. Un help desk sera installé dans le lieu d'enregistrement pour apporter des clarifications aux personnes. Cette fonction sera assurée par les superviseurs qui porteront également assistance aux personnes venues s'enregistrer.

Avant tout enregistrement les candidats signeront une fiche de consentement permettant la prise des données biométriques et démographiques. Les données à collecter sont de nature biométrique (empreintes digitales et iris) et démographique (Age, sexe, nom et prénoms, adresse, contact, email).

Après l'enregistrement, les personnes enregistrées recevront un message sur leur téléphone ou mail indiquant le numéro d'identification. Un récépissé d'enregistrement sera reçu par chaque personne enregistrée. Les cartes avec le numéro d'identification unique et un QR code seront également reçues.

Les équipes soumettront chaque jour un rapport sur les incidents.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence de la République
Agence Nationale
d'Identification

COMMUNIQUE DE PRESSE POUR LE PROOF OF CONCEPT (POC) DE

LA SOLUTION TECHNOLOGIQUE DE L'E-ID

Pour les opérations, chaque équipe aura un groupe électrogène pour mitiger le risque de coupure du courant électrique. Les groupes électrogènes, des tables et des chaises seront mis à disposition par le ministère en charge de l'administration territoriale.

Des chaises seront également disponibles pour les personnes attendant de se faire enregistrer.

Dans les centres d'enregistrement seront disposés des kakémonos décrivant le processus d'enregistrement, ce qui est autorisé ou non dans le centre d'enregistrement ainsi que des messages sur l'identification biométrique et ses avantages.

2. Calendrier de déroulement

Le POC aura une durée globale de 30 jours pour la phase de collecte sur le terrain.

- Les opérations de terrain auront lieu dans le Grand Lomé et dans trois régions : Maritime, Plateaux et Centrale respectivement dans les préfectures de Golfe et Agoényive pour le DAGL et les chefs-lieux des préfectures des Lacs, du Vo, de Yoto, de Zio (Maritime), de l'Ogou (Plateaux) et de Tchaoudjo (Centrale).

Les opérations se dérouleront du 4 Octobre au 4 Novembre 2023 comme suit :

Zone	Période		Préfecture	Commune	Canton	Localité	Centre d'enregistrement	Nombre de personnes à enregistrer
	Début	Fin						e-ID
Grand Lomé								
	04-oct-23	06-oct-23	AGOE-NYIVE	AGOE-NYIVE 1	AGOE-NYIVE	SOGBOSSITO	EPP SOGBOSSITO G/A	300
	09-oct-23	11-oct-23	AGOE-NYIVE	AGOE-NYIVE 6	ADETIKOPE	ADETIKOPE	EPP ADETIKOPE G/A	300
	12-oct-23	14-oct-23	GOLFE	GOLFE 3	DOUMASSESE	TOKOIN ELAVAGNON Lycée	EPP CAMP GGE G/B	300
	16-oct-23		Départ de Lomé vers Aného					
Maritime	17-oct-23	18-oct-23	LACS	LACS 1	ANEHO	MESSAN-KONDJI	EPP MESSAN CONDJI G/A	150



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence de la République
Agence Nationale
d'Identification

COMMUNIQUE DE PRESSE POUR LE PROOF OF CONCEPT (POC) DE

LA SOLUTION TECHNOLOGIQUE DE L'E-ID

18-oct-23		Départ d'Aného vers Vogan						
19-oct-23	20-oct-23	VO	VO1	VOGAN	ADOUHO	EPP ADOUHO	150	
21-oct-23		Départ de Vogan vers Tabligbo						
23-oct-23	24-oct-23	YOTO	YOTO1	AMOUSSIME	GNAWOEME	EPP GNAWOEME	150	
24-oct-23		Départ de Tabligbo vers Tsévié						
25-oct-23	26-oct-23	ZIO	ZIO1	TSEVIE	ADIAKPO	EPP ADIAKPO G/A	200	
27-oct-23		Départ de Tsévié vers Atakpamé						
Plateaux	30-oct-23	31-oct-23	OGOOU	OGOOU1	GNAGNA	ATAKPAME	EPP MIDOUDOU	200
	02-nov-23		Départ d'Atakpamé vers Sokodé					
Centrale	03-nov-23	04-nov-23	TCHAOUJJO	TCHAOUJJO1	SOKODE	KOMAH	EPP KOMAH 2 G/B	200
	05-nov-23		Départ de Sokodé vers Lomé					

Contacts : Spécialiste Communication

Lauretta SANVEE

99 41 08 07

lauretta.sanvee@wuri.anid.gouv.tg